



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 JUIN 2017**

ORDRE DU JOUR

- **Elections sénatoriales : élection des délégués et des titulaires (cf. pièce jointe)**
- **Convention d'application pour la mise en œuvre du programme d'actions de la charte du territoire du Parc des Ecrins pour 2017, 2018 et 2019**
- **Convention de mise à disposition de biens à Oisans Tourisme (Point I)**
- **Autorisation de surplomb et d'empiètement du domaine public**
- **Examen des demandes de subventions (associations)**
- **Tirage au sort jury d'assises**
- **Travaux : point sur l'avancement, projets et financement**
- **Point sur les syndicats**
- **Examen des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables**
- **Questions diverses**

DELIBERATIONS :

- **Elections sénatoriales :** élection d'1 délégué et de 3 suppléants (élus au 1^{er} tour de scrutin à la majorité absolue)
délégué : M OUGIER Jean Rémy
Suppléants : M. GUILLAUME Jean Paul
Mme OUGIER Irène
M. BARTHELEMY René
- **Convention d'application pour la mise en œuvre du programme d'actions de la charte du territoire du Parc des Ecrins pour 2017, 2018 et 2019 :** adoption et validation du programme (étude et accompagnement des projets, signalétique etc.)
- **Convention de mise à disposition de biens à la Communauté de Communes de l'Oisans :** suite à la prise de compétence tourisme par la CCO, celle-ci par l'intermédiaire de son service Oisans Tourisme, mise à disposition du local Point Information pendant la période d'ouverture
- **Propriétés « sans maître » :** intégration dans le domaine communal de propriétés dont les propriétaires sont inconnus (suite à enquête publique des services de l'Etat)
- **Urbanisme :** autorisation d'empiètement du domaine public et autorisation de surplomb du domaine public suite à demande de deux particuliers
- **Budget 2017 :** attributions de subventions complémentaires à des associations locales

TRAVAUX : POINT SUR L'AVANCEMENT, PROJETS ET FINANCEMENT

Sous réserve de l'obtention des financements correspondants, les travaux suivants inscrits au Budget Primitif sont programmés pour 2017 :

- Aménagement paysager des aires d'accueil à l'entrée et à la sortie du village : mise en place de la signalétique courant juillet et finalisation des plantations à l'automne 2017
- Balayeuse pour entretien de la voirie : commande faite, livraison 2eme quinzaine de juillet
- Réfection de la voirie à l'intérieur du village : reprise de travaux à l'automne avec poursuite de la mise en séparatif du réseau pluvial et reprise de calades
- Alpages / réalisation d'une réserve collinaire à Pré Muret : consultation des entreprises en cours

QUESTIONS DIVERSES :

- Jury d'assises : tirage au sort de 4 personnes sur la liste électorale de la commune, pouvant être amenées à siéger en jury d'assises
- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes
- Examen des dossiers d'urbanisme (1 déclaration préalable)

